après midi, dans le cabinet de juge d'instruction. Elle confrontation a eu lieu avec la petite fille, qui l'a formellement reconnu.

Poursuites dans la montagne

Tarn, 19 mars. — Le police vient d'accomplir avec succès une véritable expédition dans la montagne de Burgos contenue très dangereux malfaiteur impétueux, coupable de nombreux d'attentats de toute nature contre les personnes et les biens.

La brigade de police, après de nombreuses péripéties, a fini par découvrir ce brigand dans ses repaires.

On l'a emmené enchaîné à Tanlv.

A L'ÉTRANGER

Les grèves en Hollande

La Haye, 19 mars. — Un arrêté royal ordonne que les militaires de la classe 1903 seront tenus *sous les armes pour une durée indéfinie.*

UN ACTE DE COURTOISIE

Madrid, 19 mars. — Le Conseil des ministres espagnols a décidé d'envoyer un navire de guerre à Algar pour y saluer, à l'occasion de son voyage, M. Loubet, Président de la République française.

LORDS CABARETIERS

Londres, 19 mars. — La Commission parlementaire qui fait des études pour la réforme de l'impôt sur l'alcool a constaté qu'environ 400 patentes, pour le débit des boissons alcooliques, appartiennent à des membres de la Chambre des lords. Lord Darby, à lui tout seul, est propriétaire de 72 cabarets et le duc de Bedford en a 50. Lord Dunraven et lord Salisbury sont plus modestes. Chacun d'eux ne contrôle de 11 débits de boissons alcooliques.

Le Pape et les Congrégations

Rome, 19 mars. — A l'audience particulière que le Pape a accordée au général Cisarette, il a été longuement question d'une vaste opération financière que des catholiques français ont l'intention d'entreprendre pour le compte des congrégations dissoutes en France. On n'attend plus que l'approbation du Saint-Père.

LES JÉSUITES EN ALLEMAGNE

Berlin, 19 mars. — La *Prusse* et la Bavière restent complètement isolées au Conseil fédéral dans la question du rappel des jésuites.

Le gouvernement saxon a déclaré que malgré son désir d'être agréable à Berlin. Il ne pouvait voter l'abrogation des lois bannissant les jésuites, sous peine de provoquer en Saxe un mouvement formidable contre la dynastie.

Les Parlements des Etats secondaires ont adopté des résolutions identiques, invitant leurs représentants au Conseil fédéral à combattre la politique cléricale du comte de Bülow.

SUR L'ORDRE DU ROI

Vienne, 19 mars. — D'après des informations provenant de la Serbie, quatre officiers serbes ont envoyé leurs témoins au professeur Alexandre Borislavjevics, de l'Université de Belgrade, *l'un de ces officiers est le général Antonics,* ancien ministre de la guerre.

Le roi Alexandre aurait ordonné à chacun de ces officiers de proposer au professeur un duel à outrance, sous prétexte que le professeur les a accusés d'avoir obtenu indûment de l'avancement en faisant preuve de servilité envers la reine Draga. Cette attitude de la part du roi est vivement commentée en Serbie, où le duel n'est pas dans les mœurs nationales.

L'ULTIMATUM ANGLAIS

Les frontières de l'Yemen — Capitulation du sultan

Constantinople, 19 mars. — L'Angleterre avait adressé à la Porte un ultimatum, qui expirait hier à minuit, et relatif au règlement de la question des frontières entre l'Yemen et le territoire d'Aden, sous la menace de l'occupation du territoire contesté.

La Porte a remis aujourd'hui à l'ambassade d'Angleterre son acceptation des demandes britanniques.

L'île des Lépreux

New York, 19 mars. — *Une association scientifique allemande s'est au gouvernement cubain* une offre pour acquérir l'île des Pins. Elle voudrait y installer une colonie internationale de lépreux. L'association s'engage aussi à soigner tous les Cubains qui sont atteints d'éléphantiasis.

LA BELGIQUE

Sanglante bagarre

Bruxelles, 19 mars. — Une formidable bagarre a eu lieu cette nuit à Kekelberg-les-Bruxelles.

Quatre cambrioleurs ont été surpris dans un cabaret par un agent nommé Bernard et un pompier nommé Degreef.

Le cambrioleur Schotsch frappa Bernard. Celui-ci prit son revolver et tua net son adversaire.

Un autre cambrioleur a été gravement blessé. Le pompier Degreef avait tiré son sabre et frappé les cambrioleurs, mais on réussit à lui retenir le bras.

Deux des cambrioleurs se sont échappés mais en laissant des traces de sang.

A onze heures, ce matin, le parquet de Bruxelles a fait une descente dans le cabaret.

Trente et une fois père

Angers, 19 mars. — Un paysan des environs de Nantes vient d'avoir pour la trente-et-unième fois la joie d'être père.

Ses compatriotes lui ont proposé d'aller s'offrir à la Commission française de la Natalité pour aider au repeuplement de la France.

A la nouvelle Chambre de commerce française

Bruxelles, 19 mars. — Nous apprenons que M. Emile Haiot vient de donner sa démission de président de la nouvelle Chambre de commerce française de Bruxelles, fondée, on s'en souvient, en 1899, à la suite des incidents Mouton.

M. du Toiet a été appelé à lui succéder comme président de la Société.

FAITS DIVERS

L'AFFAIRE DU SYNDIC RIVIÈRE

Auch, 19 mars. — Cet après-midi, une perquisition a été faite dans la maison de campagne où s'est suicidé M. Rivière, syndic de la faillite de M. Dubrocq-Dédéran, ancien président de la Chambre de commerce. Les scellés avaient été apposés sur cette maison.

De nombreux témoins ont été entendus par le juge d'instruction au sujet des détournements commis au préjudice des créanciers de la faillite. Plusieurs paquets d'objets divers soustraits à l'actif ont été retrouvés chez diverses personnes du département.

Aucune arrestation n'a encore été opérée.

ARRESTATION D'UN CAISSIER INFIDÈLE

Dijon, 19 mars. — Laporte, ce caissier de la Caisse d'Epargne, dont la disparition fit un si grand bruit il y a quelques semaines, a été arrêté, hier soir, à Cannes, où il se cachait. On a trouvé sur lui une somme de 6,830 francs qui lui restaient de la somme importante qu'il avait volée.

Il sera amené incessamment à Dijon.

FATALE ERREUR DE STATION

Décazeville, 19 mars. — M. et Mme Barthalas, habitant cette ville, revenaient hier soir de Figeac, en chemin de fer.

Entre les stations de Penchot et de Viviez, le train s'arrêta un instant. M. Barthalas, se croyant arrivé à Viviez, voulut descendre, mais le train repartit subitement et l'infortuné voyageur fut précipité violemment sur la voie.

Il n'avait pas de signal d'arrêt. Tous les voyageurs du compartiment eurent beaucoup de peine à empêcher Mme Barthalas de se précipiter hors du train dont la marche était alors rapide.

De Viviez, on envoya des employés à la recherche de M. Barthalas qu'ils trouvèrent gisant dans son sang, le crâne ouvert, dans un état désespéré.

Chronique Régionale

NOS REPRESENTANTS

Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord et du Pas-de-Calais dans ce scrutin :

Ont voté pour le passage à la discussion des articles : MM. Adam, Barrois, Béharelle, Bonte, Cardon, Cochin, Danastre, Delaune, Delelis, Groussau, Guilain, Lemire, de Montalembert, Motte, Pichon, Pinsard, Rose, Tellier, Vallée.

N'ont pas pris part au vote : MM. Tiny, dont l'élection est soumise à l'enquête, et M. Jonnart, absent par congé.

Ont voté *contre* : MM. Basly, Barsac, Debève, Defontaine, Delory, Dron, Gérard, Eliez, Lamendin, Lepez, Lozé, Mill, Pasqual, Selle.

L'assainissement des cours d'eau

Un de nos plus importants confrères parisiens commente l'amendement Ory-Chapuis dont il relate le texte, et, signalant les importants services qu'il est appelé à rendre à l'hygiène et à la santé publique, il en reporte l'honneur à la région du Nord.

« Tous ceux, dit-il, qui savent combien les *problèmes de ce genre sont délicats et complexes,* et combien la maudite question d'argent les aggrave encore, en allongeant leur solution, applaudiront des deux mains à une mesure qui, sans gêner personne, va mettre les intéressés à même de rechercher et d'appliquer les meilleurs moyens, suivant les circonstances de temps et de lieu, de remédier à une situation, qui est solide, comme toute, en existences humaines, la mortalité d'une contrée varient surtout avec le rendement des eaux potables et des eaux usées.

» Reppelons à ce propos que l'honneur de cette réforme à laquelle le Sénat ne manquera pas de donner, après la Chambre des députés, la sanction définitive, revient au Consortium fondé il y a dix-huit mois par un groupe de propriétaires du département du Nord, représentant quatre-vingt treize villes, bourgs ou villages dont la population totalisée ne compte pas moins de 600.000 habitants.

» Il est bon de dire que les riverains de la Deûle, de la Marque et de la Lys, véritables victimes à divers titres et sous les influences et les exhalaisons surnient fait par rendre inhabitable l'une des régions les plus riches de la France, devaient savoir mieux que d'autres quels sont les périls de l'infection des cours d'eau. Ils seront les premiers à bénéficier des expériences définitives pour lesquelles le parlement va donner à l'industrie le droit de la guerre. Mais, comme en travaillant pour eux, ils auront travaillé pour tout le monde et généreusement servi la cause de la solidarité nationale, on ne saurait trop les féliciter autant du bel exemple qu'ils ont donné que de l'immense service qu'ils ont rendu. »

Malheureusement, le Sénat ne semble pas manifester pour l'amendement Chapuis, le même enthousiasme que notre confrère.

Malgré les efforts de M. le sénateur Boudenoot, qui a défendu avec le talent et l'énergie qu'on lui connaît, le texte de l'article 407, cette *disposition n'a réuni à la commission sénatoriale des finances que 3 voix sur 36 !*

Tout en reconnaissant que l'initiative prise par le Consortium a droit à toutes les sympathies et même aux subsides du gouvernement, le rapporteur général de cette commission, M. Antonin Dubost, le docteur Larousse, sénateur de la Creuse et son collègue, M. Delerou, ont soutenu, avec une obstination déconcertante, que les municipalités seules doivent faire les frais de l'assainissement des cours d'eau.

Ils se sont indignés à la pensée que l'Etat pourrait venir indirectement en aide à nos *ri-chesimes industriels du Nord,* oubliant que ces industriels ne sont pas tous, tant s'en faut, des millionnaires, *qu'ils aident dans une grande mesure notre département à payer quatorzième des impôts de la France,* et que toute nouvelle charge qu'on leur imposerait se répercuterait fatalement sur une population ouvrière qui n'a déjà que trop à souffrir.

Très préoccupé et à bon droit de la campagne menée contre sa proposition, le Comité du Consortium s'est réuni, le 6 du mois, la dernière semaine et le commencement de celle-ci, à organiser la résistance contre les sportsmen et les riverains.

Ses présidents M. le député Guillain et M. le professeur Edmond Ory ont demandé à être entendus par la Commission sénatoriale des finances ; et ce dernier, toujours confiant dans l'excellence de sa cause, va s'établir à partir de demain en permanence au Sénat, comme il l'a fait naguère à la Chambre, pour s'efforcer d'éclairer et de convertir à ses idées les membres de la Haute Assemblée.

Il sera vigoureusement secondé par nos sénateurs, notamment par MM. Auguste Poté, membre fondateur du Consortium et par MM. Maxime Lecomte et Depreux, aussi bien que par le vaillant défenseur de la proposition Chapuis, M. Boudenoot, qui veut bien reprendre pour son compte cet amendement, en le modifiant de *manière à donner satisfaction aux repugnances* du Sénat.

Dernière Heure

Les enfants de M. Révoil

Alger, 19 mars. — Les craintes relatives aux deux enfants de M. Révoil se sont heureusement apaisées aujourd'hui.

Il s'agit pour l'aînée d'une fièvre muqueuse qui a tout d'abord inspiré la crainte qu'ils ne fussent atteints de la fièvre typhoïde comme l'avaient été leurs père et mère.

Les enfants sont en pleine convalescence et leur état n'inspire aucune inquiétude.

Un empoisonneur

Londres, 19 mars. — La Cour d'Assises a condamné aujourd'hui à mort le fameux cabaretier Klosowski dit Schapmann accusé d'avoir empoisonné sa femme d'abord, puis femme de 19 ans, qu'il disait avoir épousée.

Ce n'était pas du reste la seule accusation à laquelle il avait à répondre : deux autres empoisonnements sur deux autres femmes, également pourvues par lui, lui étaient imputés.

BOURSE DE BRUXELLES

Du 19 mars 1903

VALEURS	cours	cours précéd.	VALEURS	cours	cours précéd.
Belge 3 0/0	99.90	99.90	La Haye...	057.50	057.50
Belge (1893)	87.12	107.12	Mexicain...	022.—	022.—
Brésil. 1888	107.37	109.—	Rand Charter	3500.—	3.100.—
Brésil 1889...	94.35	94.35	Prétoria-R.	1680.—	1.700.—
Congo (nouv.)	84.—	84.25	Prof. Fleurs.	45.0.—	1.400.—
E. nat. Belge	1000.—	120.0.—	Rio-de-O.	900.—	890.—
Ch. de Fer Congo	...	1.000.—	Antoinette...	3.047.50	3.050.—
Cerfontaine	1021.—	1.017.50	Austro-Belge	400.—	520.—
Cimenterie...	1100.—	1.115.—	Bélino.....	...	1110.—
Providence...	2150.—	2.150.—	N. Montagne	380.—	382.75
Tonkin-Ouest	320.—	320.—	Nord-Chine	681.25	687.50
Aerschot...	...	2200.—	Dabbousie...	1045.—	1045.—
Vieux-Joncs	395.—	375.—	Grse Glisch.	1250.—	1200.—
Anderlues...	...	981.—	Lindes Frank	...	500.—
Bois-d'Avr.	280.—	0.0.50	Sassinn...	...	1125.—
Courcelle N.	1020.—	1022.—	Ekich.....	1050.—	1050.—
Charleroi...	1470.—	1.470.50	Malaysia...	...	2200.—
Couillet...	1021.—	1020.—	Sumatra...	2850.—	1.280.—
Fontain-l'Evêq	1185.—	1185.—	Brésil. an.	360.—	355.—
Hainaut-S.	...	490.—	Guatemala	20.90.—	20.90.—
Icrne Bernes.	8125.—	8125.—	Mashwila...	85.50	100.—
Houill. Ba...	2.8.75	2.9.20	Russo-Belge	1190.—	1.117.50

ROUBAIX

UN DRAME DE LA FOLIE

rue Labruyère

Un dément qui tue sa femme et se coupe le cou après.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, vers onze heures et demie, un effroyable drame de la folie s'est déroulé au numéro 50 de la rue Labruyère.

Dans un accès de folie, un pauvre dément a d'abord assommé sa femme à coups de marteau sur le crâne puis lui a coupé le cou avec un rasoir.

Son terrible meurtre accompli, dans des circonstances plus mystérieuses que les seuls témoins de la scène sont morts, le fou s'est, à son tour, coupé la gorge à côté du cadavre de sa victime et tout cela s'est passé dans une chambre où dormaient deux petites enfants; lesquels n'ont rien entendu, rien vu heureusement.

Voici d'ailleurs dans toute sa terrible simplicité le récit de ce drame qui a profondément émotionné tout un populeux quartier.

La famille Vandevelde

Au numéro 50 de la rue Labruyère, demeure depuis trois mois la famille Vandevelde-Rousseau, composée du père, Eugène Vandevelde, âgée de 32 ans, originaire de *Brugierie* (Belgique), de sa femme Marie Rousseau, âgée de 44 ans, née à Tourcoing, et de huit enfants : Eugène, 22 ans; Henriette, 20 ans, mère d'un bébé de 8 mois; Pierre, 19 ans; Achille, 17 ans; Gérard, 13 ans; Mathilde, 10 ans; Irma, 6 ans; Henri, 4 ans.

Tout ce *monde vivait dans la misère, car depuis* cinq mois, le père, qui était occupé comme tisseur chez MM. Delhaye et Bertin, boulevard d'Halluin, ne travaillait plus, la folie s'étant emparée de lui, il était atteint du délire de la persécution ; à tout moment il voyait des gendarmes et des agents lancés à sa poursuite.

M. le docteur Carette, qui avait examiné le malheureux, conseilla à sa femme de le faire interner ; cette dernière refusa, préférant soigner elle-même son mari.

Le fou, plusieurs fois déjà avait tenté de se donner la mort. Une nuit, on trouvait pourvoir par la police, il s'était rendu au grenier pour se pendre. On arriva à temps pour l'en empêcher.

Une autre fois, il avait tenté de se précipiter par une fenêtre.

La dernière journée d'un fou

Mercredi, profitant du beau temps et se sentant mieux, Vandevelde était allé avec sa femme faire une promenade, rendant même visite à quelques membres de la famille qu'il n'avait pas vus depuis cinq mois. Le soir, il soupa en famille et fut très gai.

Après le repas, il se mit sur un fauteuil, et tranquillement allumu une pipe, tandis que ses enfants montaient se coucher.

Vers dix heures, Vandevelde regagna sa chambre en compagnie de son épouse.

Il était joyeux, et rien ne faisait prévoir l'horrible drame qui allait se dérouler quelques heures plus tard.

Horrible spectacle

Vers onze heures, Henriette ayant dû se lever pour soigner son bébé, se rendit dans la chambre de ses parents, afin d'y prendre une lampe. En ouvrant la porte, une odeur de sang la saisit à la gorge et elle fit reculer épouvantée.

Voulant voir ce qui se passait, la jeune fille revint de nouveau dans la chambre où un horrible spectacle l'attendait : sur le plancher, dans la ruelle du lit, au milieu d'une mare de sang, gisaient les corps de Vandevelde et de sa femme. Cette dernière avait le crâne défoncé et le cou sectionné ; son meurtrier, couché en face d'elle, était encore, la gorge entaillée par deux coups de rasoir.

Dans la même chambre, à côté des deux cadavres, Mlle Ida et Irma dormaient d'un sommeil paisible.

Aux cris d'épouvante de la jeune fille, ses frères et les voisins accoururent. M. le docteur Baisenghien, mandé d'urgence, ne tarda pas à arriver, mais tout *secours fut inutile,* Vandevelde, qui respirait encore, expira à l'arrivée du docteur.

L'enquête

M. Prudhomme, commissaire de police du 4e arrondissement, informé de cet horrible *drame, se rendit rue* Labruyère en compagnie de M. le docteur Bole, médecin-légiste.

Voici ce qu'on peut supposer, d'après l'enquête habilement menée par ce magistrat. Vandevelde, repris par le délire de la persécution se sera levé et sera descendu au rez-de-chaussée, pour prendre un marteau et un rasoir qui se trouvaient dans des meubles, l'un à la cuisine et l'autre dans la pièce donnant sur la rue.

Le fou remonta dans la chambre et frappa d'un coup de marteau sa pauvre femme qui dormait.

En se débattant contre son meurtrier, la malheureuse tombe dans la ruelle du lit où elle resta évanouie. Se mettant à genoux sur sa victime, Vandevelde lui tranche le cou : la mort fut instantanée.

Retournant son arme contre lui-même, le meurtrier se porta deux formidables coups de rasoir à côté de la gorge, et faisant d'horribles blessures par où le sang s'échappa à flots.

Toute cette tragédie s'est passée dans le plus grand silence, puisque les deux fillettes, dormant dans la chambre paternelle, n'entendirent rien.

Les corps ont été transportés à l'Hôtel-Dieu hier, vers six heures du soir, dans une voiture d'ambulance.

Mouvement

Le nouvel Hôtel de Ville. — Nous avons dit que le Conseil municipal, dans sa séance du 13 mars courant, avait renvoyé, pour être examiné, huis clos, à la fin de la réunion, le projet de construction d'une nouvelle Bourse de commerce, laquelle, on le sait, doit être élevée dans les bâtiments dépendant du nouvel Hôtel-de-Ville, dont la construction a été, en principe, décidée.

M. Ernest Thibeau, architecte, qui a été chargé d'établir ce projet, a été entendu par le Conseil municipal, auquel il a présenté *trois esquisses différentes.*

Sans qu'aucune résolution ait été prise, nous croyons savoir que les conseillers se sont arrêtés à l'esquisse qui comprend trois parties distinctes : le pavillon communal avec une façade de 45 mètres de largeur, front à la Grand'Place, abritant le cabinet du maire, la salle de délibérations du Conseil, etc., puis, de chaque côté de cet édifice principal et séparées par une rue large de dix mètres, deux ailes ayant quinze mètres de façade.

La première, du côté de la rue Neuve, serait affectée à tous les services généraux de la mairie ; et, dans la seconde, du côté de la rue du Château, on installerait les locaux de la Bourse et de la Chambre de commerce.

La largeur de l'entrée de la rue Neuve, qui est bien l'un des endroits où la circulation est la plus grande à Roubaix et où débouche le car s'apeur venant de Lille, serait portée à seize mètres. La partie de cette voie donnant accès à la Grand'Place serait par conséquent en s'élargissant, ainsi que cela a eu lieu à Anvers sur cette avenue qu'on appelle plus communément « place de Meir ».

Du côté de la rue du Château, depuis l'angle du jardin actuel de la Bourse jusques et y compris le bâtiment de la direction de l'Octroi, il n'y a pas une parcelle de terrain à perdre.

Il serait question, dit-on, pour donner au terrain ou sera érigé le palais communal une forme régulière, soit cédé à un quadrilatère, que la Ville achèterait *un petit immeuble attenant immédiatement à l'Hôtel-de-Ville* situé qu'à l'Hôtel des Ventes.

Quant aux passages séparant les deux ailes dépendant de l'édifice central, ils se rejoindraient derrière celui-ci pour permettre aux voitures d'entrer par un côté et de sortir par l'autre. Cela aurait pour conséquence d'éviter l'encombrement que se produit tous les jours où les voitures amènent des noces à la Mairie. Il n'est pas rare qu'au moment des fêtes on compte jusqu'à quarante et cinquante mariages dans une seule matinée.

Quant au projet de construction, on a décidé il y a quelques mois, c'est par la Bourse de commerce que les travaux vont être commencés. La Chambre de commerce offre à la Ville un loyer annuel de 30.000 francs pour installer, dans le nouvel édifice — aile de gauche — ses services à la Bourse.

La Bourse actuelle, où sont classées des archives importantes, est une baraque en planches exposée continuellement à être détruite par un incendie, et un concept difficilement une vile *importance de Roubaix disposant pour établir son marché limier dont* la cote est transmise aux quatre coins du globe, d'un pavillon en bois qu'on a baptisé du nom de Bourse.

Il est donc tout naturel, que l'on songe tout d'abord à installer commodément la Chambre de commerce. Vous pourrez, du reste, de cela que commenceront les travaux *dès que le projet du* nouveau palais communal sera été définitivement adopté.

Accidents de travail — Au service de la Vorte, M. Carpent Hubert, 22 ans, ébrugeur, demeurant à Wattrelos, a été blessé à l'épaule droite en soulevant une poubelle.

— *Chez MM. Delaporte et Leyder,* M. François Collas, 43 ans, apprêteur, demeurant rue Jacquart, 7, à Croix, a reçu un rouleau d'apprêt sur la main droite.

Conservatoire national de musique. — Voici le programme de l'exercice musical qui sera donné dimanche prochain, 22 mars, à onze heures, dans la salle de l'Hôtel-de-Ville, par les élèves du Conservatoire :

1° Ouverture de Léonore, n° 3, par l'Orchestre, (Beethoven) — 2° Air de Tabarin, par M. Benjamin Cassier, élève de M. Minasset (E. Pessard) — 3° Solo de clarinette, par M. Frédéric Delpierre, élève de M. Pierné, (G. Pierné) — 4° Final du premier concerto pour violon, par M. Fernand Lebrun, élève de M. Lefebvre (C. de Beriot) — 5° Solo de basson, par M. Henri Vromant, élève de M. Rose Bray, (Jancourt) — 6° Air de Lakmé, « Pourquoi dans les grands bois », par Mme Gabriel-Vianes, élève de Mme Loretta (Léo Delibes) — 7° Récitatif pour piano pour la Tristia de Schumann, par Mlle Jeanne Florquin, élève de Mme Brunet-Rousseau (Stephan Heller) — 8° Fantaisie pour cor en F, par M. Georges Pierquin, élève de M. Hoyt-Havret (Donizetti) — 9° Grande Chaconne d'Amigenin en Ariadne, par l'Orchestre (Oneti) — L'Orchestre sous la direction de M. J. Kœnig. — Le piano d'accompagnement sera tenu par M. Alphonse Sautin, professeur.

Cœcilia Roubaisienne. — La Cœcilia Roubaisienne, organisa pour le samedi, 21 mars, à 8 heures 1/2 du soir, à *l'Hippodrome-Théâtre,* une soirée intime suivie de bal.

La commission s'est assuré le concours de Mme Lescot; MM Albert Dubomel, Ph. Poilot, G. *Seitberg et Dessavage.*

Ivresse. — Procès verbal pour ivresse scandaleuse, vers Wattrelos, a été dressé à la charge de Vermeuen Gustave, *61 ans, tisserand,* rue Watt, cour Six, 20.

Manifestant. — Les agents Pérot et Dubouchet ont arrêté pour manifeste, mercredi rue de la Gare, Blanc Joseph, 19 ans, journalier, demeurant à Lille.

Vol au cimetière. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, des malfaiteurs ont volé une croix de bronze faisant partie de l'ornement du monument funéraire que la famille Devalle, construit dans rue Wait, possède au cimetière.

Savon Princesse MAKOKO, Victor Vaissier
Nouveau Parfum. **0.75** le Pain.

CROIX

Tentative de vol de poules

Trois coups de fusil

Dans la nuit de mercredi à jeudi un friand de poules, après s'être introduit dans le poulailler de M. Samuel Goffin, Grande Rue, tentait de dorrber le sou à quelques-unes de ces estimables volatiles.

Au bruit qu'il fit M. Goffin fils s'éveille et s'armant d'un fusil se mit à la fenêtre de sa chambre. En voyant une ombre suspecte se faufiler dans le sinistre du jardin, le jeune Goffin fit par trois fois feu dans sa direction. Du coup l'amateur de poules prit la fuite en laissant à son butin.

Au matin, toutes poules furent trouvées dans le parc, vivantes mais dépouvues de leurs queues, c'est tout ce que le voleur a pu emporter. A ce compte son pot-au-feu n'a pas dû être très gras.

TOURCOING

CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 19 mars

Le Conseil municipal a tenu hier soir sa seconde session ordinaire de février, prorogée *par autorisation spéciale de M. le Préfet du* Nord.

La séance est ouverte à 9 heures 20, sous la présidence de M. Gustave Dron, député-maire.

Vingt-neuf conseillers sont présents.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. le Maire rend un délicat hommage à la mémoire de M. Louis Grau, membre du Conseil municipal.

Un autre hommage de la nature doit s'ériger, c'est celui de M. Dron, directeur d'école à Roubaix qui, depuis 4895 remplissait les fonctions de sténographe à l'assemblée communale et s'en est toujours acquitté à son honneur. Il vous demanderai, messieurs, de nous donner acte des regrets que le Conseil éprouve par ces décès.

Ecole du Pont de Neuville

Le Conseil confirme sa délibération du 23 décembre dernier, visant l'acquisition d'un terrain pour construction d'un groupe scolaire dans le quartier du Pont de Neuville et y affecte les crédits nécessaires au paiement de cette acquisition.

Budget des eaux

Le Conseil émet un avis favorable à l'approbation du budget primitif du service des eaux pour 1903, tel qu'il a été adopté par la commission mixte.

Ce budget s'établit de la façon suivante :

Recettes ordinaires et extraordinaires	1.078.690 68
Dépenses	1.078.688 68
Excédent de recettes	2 fr.

Postes sources des Pauvres

M. le Préfet du Nord a transmis à M. le Maire, une demande de la Communauté des Petites Sœurs des Pauvres tendant à être autorisée à accepter la rétrocession d'immeubles incorporés à sa propriété.

Renvoi à la Commission des finances.

Usine à gaz

Le Conseil autorise l'administration à passer marché du minimum de quantité de Lièvin pour les fournitures de charbons nécessaires à l'usine municipale à gaz.

Boulevard du Blanc-Seau

Au nom de la commission de la voirie, M. Ernest Salson dépose le rapport sur le projet dressé pour la mise en état de viabilité du boulevard de 25 mètres à ouvrir au Blanc-Seau entre la cession en rue de Mouveaux à travers la propriété de feue Mme Constantin Desrot.

La dépense s'élèverait à 238.500.

A la suite d'observations présentées par M. le Maire, la sanction est renvoyée à la prochaine séance.

Communication est ensuite donnée du résultat de l'enquête prescrite par arrêté de M. le Préfet du Nord visant l'ouverture du boulevard du Blanc-Seau.

Une seule déposition a été faite à l'enquête par M. le docteur Dervys, qui se déclare favorable au projet, mais « formule des demandes accessoires telles que la rectification des limites des territoires de Roubaix et Tourcoing, la création d'une place sur le parcours du boulevard, avec accès par une rue en prolongement des rues Saint-Jean et de Wattignies; la construction d'un commissariat de police avec chambre de sûreté et dépôt de pompes à incendie.

Le rapport du maire conclut que sans avoir à se prononcer dès maintenant sur les questions soulevées par M. Dervys, le Conseil ne saurait que confirmer ses délibérations antérieures et adopter le projet définitif d'ouverture du boulevard (Adopté).

FEUILLETON 96

LA BAILLONNÉE

GRAND ROMAN

PAR

PIERRE DECURCELLE

TROISIÈME PARTIE

LE MENSONGE DE GERMAINE

Au seuil de l'escalier d'honneur, aux larges marches de marbre recouvertes de tapis de Smyrne, une nuée de valets de pied en livrée bleu-de-roi se tenaient.

Dans cet escalier, d'où le bruit fut bientôt étouffé par le frôlement des robes, du murmure étouffé, joyeux de voix, la lente ascension des invités qui s'écoulaient dans les salons longueux décorés princièrement de tableaux rares de peintres gigantesques, de fleurs exotiques de Nice.

Et dans le bal immense, c'était sous l'éblouissement des lustres un spectacle féerique, et les uniformes et les habits noirs des hommes se confondaient avec les épaules nues des femmes, étincelantes sous les bijoux somptueux, reliques de famille, trésor pour quelques heures de la gloire du sommeil où ils dormaient depuis des siècles en leurs écrins de cuir fauve.

Le comte et la comtesse faisaient les honneurs ; elle, souriante sous ses cheveux blancs, lui, correct et de grand air, en dépit de son habituelle froideur.

Aux côtés de la comtesse, Isabelle, merveilleusement belle dans sa toilette de taffetas rosé garnie d'admirable point d'Angleterre, se tenait fière et souriante.

Le corsage, largement échancré, laissait deviner une gorge admirable, d'un modelé incomparable.

C'était vraiment une superbe créature, et tous les regards des hommes se dirigeaient vers elle, l'enveloppant d'une fièvre de désirs.

A la contempler si merveilleusement belle, les invités que son sang bleu décidait à sourire énigmatique n'avaient pas fait reculer, songeaient que ce cœur finirait bien par s'émouvoir et qu'une flamme, un jour où l'autre, animerait le marbre de cette impossible statue.

D'Alliers, pour que le comte de Revel se fût résolu à donner cette fête, lui dont l'hôtel était demeuré si longtemps fermé à tout écho de ce genre, et qui ne recevait d'ordinaire que dans la plus stricte intimité, il devait avoir un motif, auquel sans doute le souci de choisir un mari à sa petite-fille n'était pas étranger.

Ce mari, envié déjà, jalousé par tous, qui serait-il ?

A nom nom n'était prononcé.

Peut-être cette soirée allait-elle décider de l'heureux élu auquel la Belle Héritière daignerait apporter sa jolie main avec ses millions.

Un orchestre invisible de tziganes, masqué sous un rideau de verdure, avait attaqué les premières notes d'un air bizarre, au rythme entraînant.

Des couples s'étaient entnacés ; et sous les bras des danseurs, les tailles souples ployaient mollement.

Dans l'air parfumé flottait une odeur subtile et fine, et une fièvre montait aux *tempes à respirer ce mélange troublant* de parfums qui émanaient autant de la corolle des fleurs que de la gaîne vivante des corsages, tandis que la musique au rythme endiablé continuait de plus en plus entraînante.

Brusquement elle s'éteignit.

Alors il y eut un remous, une poussée confuse, un mouvement de recul